



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gares

Question écrite n° 103316

Texte de la question

M. Christophe Bouillon interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'avenir de la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen. En effet, Réseau Ferré de France prévoit, au mois d'avril prochain, la démolition de sept voies de réception sur l'emprise du triage de Sotteville-lès-Rouen. Or la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen constitue une infrastructure ferroviaire tout à fait pertinente, de par sa situation géographique à proximité d'infrastructures portuaires majeures - Port du Havre et de Rouen - et industrielles. Elle constitue ainsi un outil adéquat pour le développement du ferroutage, principale alternative au transport routier. La forte inquiétude des 2 000 cheminots travaillant sur le site n'a été que renforcée par cette décision de RFF. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle compte prendre afin de garantir le maintien mais également le développement du centre de triage de Sotteville-lès-Rouen et au-delà, du fret ferroviaire en France.

Texte de la réponse

Les travaux d'aménagement concernant les infrastructures ferroviaires du site de triage de Sotteville-lès-Rouen, conduits dans un objectif de simplification et de rationalisation, prévoient la démolition de sept voies de réception. Le projet de suppression de ces voies date de 2002 et les voies concernées ne sont plus utilisées depuis plusieurs années, sans que cela n'affecte le fonctionnement du triage. En outre, dans le cadre du déploiement de son nouveau schéma directeur pour le transport ferroviaire de marchandises, la SNCF procède à une réorganisation importante de son activité « wagons isolés », ce qui a conduit à des évolutions sur le site de Sotteville-lès-Rouen. Ce site n'est plus en charge de la fonction de tri des wagons par gravité depuis avril 2010. Cette décision a été motivée par le fait que le nouveau service d'acheminement de groupes de wagons « multilots/multiclients » s'articule désormais sur un plan de transport avec des flux davantage massifiés, générant des besoins de tri moindres. De surcroît, la SNCF a dû s'adapter à la baisse tendancielle du nombre de wagons isolés traités par l'entreprise du fait de la crise économique. Compte tenu de ses atouts géographiques et capacitaires, le site de Sotteville-lès-Rouen continue nonobstant à assurer des prestations ferroviaires pour la desserte des clients de proximité. La pérennité du site de Sotteville-lès-Rouen n'est donc absolument pas menacée. En effet, dans cette région économiquement dynamique, à forte tradition ferroviaire et porteuse de nombreux projets dans le domaine du transport de marchandises et de voyageurs, Sotteville reste un site majeur employant 2 000 personnes, toutes activités SNCF confondues, dont 300 travaillant dans l'activité fret. Enfin, Réseau ferré de France s'est engagé à ce que Sotteville-lès-Rouen continue à bénéficier d'investissements de maintenance de l'infrastructure adaptés à ses conditions d'utilisation.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103316

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2628

Réponse publiée le : 20 septembre 2011, page 10088